

COMMISSION REGLEMENTS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 04-05-22

Présents : MM. ANTHONIOZ Patrice, MONIOTTE Michel, RENAUD Michel

Excusés : MMES SCHOUWEY Sylvie et ONCLE Christine

Absents : MME PRENTOUT Céline et M. PRICAZ Robert

oooOOooo

→ FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 20071426

U15 à 8 Départementale 2

Mont sous Vaudrey à 8 2 – Pont de Pyle à 8 1

du 26 mars 2022

- Forfait simple de Mont sous Vaudrey à 8 2

Amende : 30 € à Mont sous Vaudrey

Dossier n° 20071446

Critérium Féminin U15

Triangle d'Or/Poligny Grimont 1 – Jura Dolois Foot 1

du 26 mars 2022

- Forfait simple de Jura Dolois Foot 1

Amende : 30 € à Jura Dolois Foot

Dossier n° 200922284

Critérium Féminin U12

Arcade Foot 1 – RC Lons 1

du 26 mars 2022

- Forfait simple de RC Lons 1

Amende : 30 € à RC Lons

Dossier n° 20092090

Critérium Féminin Seniors à 8

GSF Villers/Jura Dolois Foot 2 – Poligny Grimont 1

du 27 mars 2022

- Forfait simple de GSF Villers/Jura Dolois 2

Amende : 30 € à GSF Villers

Dossier n° 20117573

U11 3^{ème} phase - poule G

Triangle d'Or Jura 1 – Jura Dolois Foot 3

du 09 avril 2022

- Forfait simple de Triangle d'Or Jura 1

Amende : 30 € à Triangle d'Or Jura

Dossier n° 20139417

U11 3^{ème} phase - poule H

Molay 1 – PS Dole Crissey 2

du 09 avril 2022

- Forfait simple de Molay 1

Amende : 30 € à Molay

Dossier n° 20140555

U11 3^{ème} phase - poule E

Jura Dolois Foot 2 – Angillon RC 1

du 09 avril 2022

- Forfait simple de Angillon RC 1

Amende : 30 € à Angillon RC

Dossier n° 20139326

Départementale 5 – poule B

Chapelle Volland 1 – Passenans/Coteaux 3

du 10 avril 2022

- Forfait simple de Passenans/Coteaux 3

Amende : 55 € à Passenans

La commission donne match retour à jouer à Chapelle Volland

Dossier n° 20140210

Départementale 5 – poule C

Poligny Grimont à 8 4 – Grand Lons ASPTT 2

du 10 avril 2022

- Forfait simple de Grand Lons ASPTT 2

Amende : 55 € à Grand Lons ASPTT

La commission donne match retour à jouer à Poligny/Grimont

Dossier n° 20144004

Coupe de l'Amitié D4/D5

Rahon 2 – Choisey 2

du 16 avril 2022

- Forfait simple de Choisey 2

Amende : 55 € à Choisey

La commission dit Rahon 2 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20153776

U18 Départementale 2 – poule B

Gevry/Plaine 39 1 – Mont sous Vaudrey à 8 2

du 16 avril 2022

- Forfait simple de Mont sous Vaudrey à 8 2

Amende : 30 € à Mont sous Vaudrey

La commission donne match retour à jouer à Gevry

Dossier n° 20156657

U15 Départementale 2 – poule A

Haut Jura 1 – Sud Revermont/Beau/Condal 1

du 23 avril 2022

- Forfait simple de Sud Revermont/Beau/Condal 1

Amende : 35 € à Sud Revermont

La commission donne match retour à jouer à Haut Jura

Dossier n° 20156795

Coupe Départementale/Crédit Mutuel U18

Triangle d'Or/Angillon 1 – Coteaux de Seille 1

du 23 avril 2022

- Forfait simple de Triangle d'Or/Angillon 1

Amende : 35 € à Triangle d'Or

La commission dit Coteaux de Seille 1 qualifié pour le tour suivant

Dossier n° 20193619

U15 Départementale 2 – poule A

**Fort du Plasne/Chx/St Laurent 1 – Montmorot/Mac/Perrigny 1
du 23 avril 2022**

- Forfait simple de Montmorot/Mac/Perrigny 1

Amende : 35 € à Montmorot

La commission donne match retour à jouer à Fort du Plasne

Dossier n° 20175901

Départementale 3 – poule B

Aromas 1 – Triangle d'Or Jura 3

du 23 avril 2022

- Forfait simple de Triangle d'Or Jura 3

Amende : 55 € à Triangle d'Or Jura

La commission dit les frais de déplacement de l'arbitre officiel désigné à la charge du club de Triangle d'Or Jura

Dossier n° 20175915

U18 Départementale 2 – poule A

Choisey 1 – Aiglepierre 1

du 23 avril 2022

- Forfait simple de Aiglepierre 1

Amende : 35 € à Aiglepierre

Dossier n° 20156656

Départementale 5 – poule C

Grand Lons ASPTT 2 – Pleure 2

du 24 avril 2022

- Forfait simple de Grand Lons ASPTT 2

Amende : 55€ à Grand Lons ASPTT

Dossier n° 20156800

Départementale 1 Seniors Féminines

Jura Sud Foot 1 – Triangle d'Or Jura 1

du 24 avril 2022

- Forfait simple de Triangle d'Or Jura 1

Amende : 55€ à Triangle d'Or Jura

Dossier n° 20156808

Départementale 4 – poule B

Courlaoux 2 – Aromas 2

du 24 avril 2022

- Forfait simple de Courlaoux 2

Amende : 55€ à Courlaoux

Dossier n° 20175909

Départementale 5 – poule A

Septmoncel 1 – Macornay 3

du 24 avril 2022

- Forfait simple de Macornay 3

Amende : 55€ à Macornay

La commission donne match retour à jouer à Septmoncel

Dossier n° 20193014
U15 Départementale 2 – poule B
Angillon RC 1 – Sirod 1
du 30 avril 2022

- Forfait simple de Angillon RC 1
Amende : 35€ à Angillon RC

Dossier n° 20193015
Critérium Féminin U15
Plaine 39 FC 1 – Jura Dolois Foot 1
du 30 avril 2022

- Forfait simple de Jura Dolois Foot 1
Amende : 30€ à Jura Dolois Foot

Dossier n° 20193017
U13 Départementale 1 – poule B
Triangle d'Or Jura 1 – Arcade Foot 1
du 30 avril 2022

- Forfait simple d'Arcade Foot 1
Amende : 30€ à Arcade Foot

→ FORFAITS GENERAUX

Dossier n° 20116174
U15 Départementale 2 à 8
Mont sous Vaudrey 2 à 8

- Forfait général de Mont sous Vaudrey 2 à 8
Amende : 35€ à Mont sous Vaudrey

Dossier n° 20114878
Critérium Seniors Féminines à 8 – poule B
GSF Villers/Jura Dolois Foot 2

- Forfait général de GSF Villers/Jura Dolois Foot 2
Amende : 60€ à GSF Villers/Jura Dolois Foot

Dossier n° 20193610
Critérium Féminin U12
RC Lons 1

- Forfait général de RC Lons 1
Amende : 35€ à RC Lons

→ RESERVES

Dossier n° 20115158
Départementale 5 – poule A
Plateau 39/Crotenay Combe d'Ain 3 – Macornay 3
du 26 mars 2022

Réserve d'avant match de Plateau 39/Crotenay Combe d'Ain 3 portant sur la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs de Macornay pour le motif suivant : ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve d'avant match confirmée par courriel le 28 mars 2022.

Après examen des pièces figurant au dossier, la commission dit que 3 joueurs de Macornay 3 ont participé à la rencontre Cernans 1 – Macornay 2 du 20 mars 2022. Cette équipe ne jouant pas ce jour, aucun joueur ne pouvait participer à la rencontre Plateau 39/Crotenay Combe d'Ain 3 – Macornay 3 du 26 mars 2022.

Considérant que DECHARRIERE Pierre, HIRSCHI Anthony, et DAMIDAUX Kévin ont participé à la rencontre du 20 mars 2022 et à celle du 26 mars 2022.

La Commission dit les joueurs suivants non qualifiés pour participer à la rencontre, donne match perdu par pénalité à Macornay 3 (maintien le score acquis sur le terrain de 2-1 et -1 point au classement) pour en reporter le bénéfice à Plateau 39/Crottenay Combe d'Ain 3.

Demande au secrétariat de débiter le compte de Macornay de 105€ (soit 35€ par joueur non qualifié) et de 35€ pour frais de confirmation de réserve.

Dossier n° 20115153

Départementale 2 – poule B

Coteaux de Seille 2 – Jura Stad' 2

du 26 mars 2022

Réserve d'avant match de Coteaux de Seille 2 portant sur la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs de Jura Stad' pour le motif suivant : ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve d'avant match confirmée par courriel le 28 mars 2022.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant qu'aucun des joueurs ayant participé le 20 mars avec Jura Stad' 1 contre Racing Club Bresse Sud 1 ne figure sur la feuille de match du 26 mars 2022,

La Commission, dit les joueurs qualifiés pour jouer la rencontre précitée, rejette la réclamation comme non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

Demande au secrétariat de débiter le compte de Coteaux de Seille de 35€ pour frais de confirmation de réserve.

Dossier n° 20140548

Départementale 2 – poule B

Jura Stad' 2 – Poligny Grimont 2

du 10 avril 2022

Réserve d'avant match de Poligny Grimont 2 portant sur la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs de Jura Stad' pour le motif suivant : ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve d'avant match confirmée par courriel le 11 avril 2022.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant qu'aucun des joueurs ayant participé le 03 avril avec Jura Stad' 1 contre Mervans 1 ne figure sur la feuille de match du 10 avril 2022,

La Commission, dit les joueurs qualifiés pour jouer la rencontre précitée, rejette la réclamation comme non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

Demande au secrétariat de débiter le compte de Poligny Grimont de 35€ pour frais de confirmation de réserve.

Dossier n° 20193909
Départementale 1
Triangle d'Or Jura 2 – Dole Crissey PS 1
du 24 avril 2022

Réserve d'avant match de Dole Crissey PS 1 portant sur la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs de Triangle d'Or Jura pour le motif suivant : ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.
Réserve d'avant match non confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier, la Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Dole Crissey de 30€ pour non-confirmation de réserve.

→ CONTROLE DES SUSPENDUS

Dossier n° 20193917
Départementale 4 – poule A
Arcade Foot 3 – Beaufort/Sud Revermont 3
du 24 avril 2022

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier.

Considérant que le joueur d'Arcade Foot 3, sanctionné par la Commission de Discipline d'un match automatique suffisant à compter du 28 mars 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe 3.

La Commission,

- Dit le joueur d'Arcade Foot 3 non qualifié pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à Arcade Foot 3 (-1 point, score 0/4) pour en reporter le bénéfice à Beaufort/Sud Revermont 3
- Inflige à Arcade Foot l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu
- Inflige au joueur d'Arcade Foot 3, un match de suspension ferme à purger à compter du 23/05/2022

Le secrétariat adressera la décision au club d'Arcade Foot par mail recommandé

→ MATCH ARRETE

Dossier n° 20115157
U18 Départementale 1 – 2^{ème} phase
La Joux Nozeroy 1 – Jura Stad'FC 1
du 26 mars 2022

Considérant que le club de Jura Stad' FC s'est déplacé à 12 joueurs mais n'avait plus que 7 joueurs valides à la 66^{ème} minute de jeu, obligeant l'arbitre à mettre un terme à la rencontre du fait d'un nombre insuffisant de joueurs présents sur la pelouse, Après examen des pièces versées au dossier, La commission donne match perdu à Jura Stad'FC 1 (0 point) pour en reporter le bénéfice à La Joux Nozeroy 1 (3 points, score 6-1).

→ MATCH NON-JOUE

Dossier n° 20193933
Coupe Départementale Crédit Mutuel U15
Bresse Jura Foot 2 – Dole S3/Trois Monts/Choisey 1
du 16 avril 2022

Après examen des pièces figurant au dossier, la Commission donne match à rejouer le mercredi 11/05/2022 et inflige aux clubs une amende de 40€ pour non-respect de la procédure de report de match.

Le secrétariat du District adressera un extrait du PV aux clubs de Bresse Jura et de Dole S3 (club support de l'entente) par mail recommandé

→ F.M.I

Dossier n° 20142478
U15 Départementale 2 à 8
Pont de Pyle à 8 1 – Viry à 8 1
du 09 avril 2022

- Non-envoi du rapport de constat d'échec
Amende : 46 € à Pont de Pyle

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

ANTHONIOZ Patrice
Secrétaire de séance

MONIOTTE Michel
Président de la Cion